



COVID-19 et sollicitations frauduleuses auprès des aînés : Soyez vigilants durant votre isolement

Montréal, le 24 mars 2020. - À titre de mesure exceptionnelle, le gouvernement du Québec a demandé aux personnes de 70 ans et plus de rester à la maison et de ne pas fréquenter les lieux publics. Cette situation pourrait exposer les personnes aînées à différentes formes de sollicitations frauduleuses. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) souhaite donc vous rappeler certains conseils de prévention afin d'assurer votre sécurité et celle de vos proches durant la période d'isolement actuelle.

CONSEILS DE PRÉVENTION

Si un proche, un voisin ou un bénévole offre de vous rendre service, il est fort probable que le désir de cette personne soit de vous aider pour contribuer au mieux-être de sa communauté. Si vous désirez tout de même utiliser son service ou lui offrir une compensation financière, voici quelques conseils de prévention :

- Vérifiez d'abord les attentes de la personne ou de l'organisme qui vous rend service;
- Vérifiez la valeur du service;
- Convenez ensemble d'une contribution raisonnable;
- **Ne laissez entrer personne chez vous;**
- Même si vous ne pouvez pas sortir pour aller à une institution financière :
 - Ne divulguez jamais vos informations personnelles et vos numéros d'identification personnels (NIP);
 - Vérifiez régulièrement votre relevé bancaire. Si vous y repérez des transactions ou des frais inhabituels, communiquez avec votre institution financière;
- Souvenez-vous que vous n'êtes pas obligés de donner ou de vendre vos biens à rabais (maison, téléviseur, bijou, etc.).

SOYEZ VIGILANTS

Des entreprises privées offrent des tests « rapides » de dépistage de la COVID-19. **Seuls les hôpitaux sont actuellement autorisés à effectuer ces tests.** Aucun autre test n'est authentique ou ne garantit pas des résultats exacts.

- Méfiez-vous des informations fausses ou trompeuses.

- Consultez l'information la plus récente de l'Agence de la santé publique du Canada au <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>
- ou de l'Organisation mondiale de la santé au: <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>.

De plus, les consommateurs achètent de grandes quantités de produits et les revendent plus cher. Ces produits peuvent être périmés, être d'une qualité inférieure et accroître vos risques pour la santé.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Communiquez avec votre poste de quartier si des personnes mal intentionnées vous ont sollicités afin d'en informer rapidement les policiers en composant le **514-280-01XX** (XX correspondant au numéro du PDQ). Pour toutes urgences, composez le **911**.

Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude en composant le **1 888 495-8501** ou en allant directement sur leur site Internet à : www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.

Vous pouvez aussi signaler la fraude ou toute autre activité criminelle **de manière anonyme et confidentielle** auprès d'Info-Crime Montréal en composant le **514 393-1133**, ou en visitant son site Web à www.infocrimemontreal.ca.

Pour en savoir +
SPVM, Zone aînés : <https://spvm.qc.ca/fr/Aines>

-30-

Source : Service de police de la Ville de Montréal